

DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A CALAIS (62)



- 2 T5
 - SHON: 2 x 119 m²
 - Durée du chantier: 8 mois
 - Livraison: Septembre 2011
 - Maîtrise d'ouvrage : Foncière Chênelet
 - Maîtrise d'œuvre : EURL Matthieu Marty Architecte
 - Entreprises partenaires pour l'éco-construction : Scieries Palettes du Littoral, association Chênelet
 -
- Collectivité locale partenaire : Mairie de Calais (bail emphytéotique pour le terrain)
 - Coût du projet : 634 412 €, soit 2 665 €/m² de SHON
 - Financement PLAi:
 - Etat, Région, Ademe : 24%,
 - prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations : 24%
 - Fonds propres Foncière Chênelet : 51 %

Le projet:

L'objectif :

- construire de beaux logements, avec des matériaux sains, économes et confortables, destinés à des personnes ayant peu de revenus et connaissant des difficultés de logement.
- favoriser l'insertion professionnelle sur le chantier.

Le réalisé :

- Loyer + charges : 430€ + 70€ reste à payer pour les familles qui ont accédé au logement, après déduction de l'APL : 0 €
- Très haute performance énergétique : consommations totales eau – énergies (gaz – électricité) : 80 €/mois
- Insertion professionnelle: 50% de sorties positives en 2011 pour l'ensemble du groupe (55% du coût des deux logements est représenté par de la main d'œuvre à 60% non qualifiée)
- Gestion locative : l'accueil des familles et l'aide à la prise en main du logement ont été préparés et réalisés conjointement par la Foncière Chênelet et l'Agence Immobilière à Vocation Sociale IS 62 (Immobilière Sociale 62). IS 62 gère en proximité les logements, suit les familles, fait le lien entre acteurs sociaux aidant les familles en tant que de besoin.

Caractéristiques techniques:



- Eco-matériaux: Brique de terre crue, isolation en ouate de cellulose et fibre de bois, bois massif cloué
- Energie: - chauffage : chaudière gaz à condensation
- eau chaude: panneaux solaires thermiques
- Ventilation hygroréglable
- Divers: - récupération d'eau de pluie
- toiture végétalisée

Au final, la performance énergétique évaluée sur 5 points réglementaires (chauffage, eau chaude, ventilation, électricité d'éclairage, auxiliaires de gestion technique) s'établit en moyenne autour de 50 à 60 kwh ep/m² SHON.an soit mieux que le BBC qui se situe à 65 kwh ep/m² SHON.an.

En termes de coût moyen en euros calculé sur la base des prix des énergies en 2010, une maison de 100 m² coûte 80 euros TTC mensuels (abonnements et consommations).

Consommations énergétiques:

Indicateurs environnementaux	
<p>Consommations énergétiques en KWH d'énergie primaire pour le chauffage, la production d'Eau chaude sanitaire et le refroidissement</p>	<p>Emissions de Gaz à effet de serre (GES) Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</p>
<p>Etiquette Energie</p> <p>Logement économe</p> <p>consommation conventionnelle : 40 kwh ep/m2/an</p>	<p>Etiquette GES Carbone eq</p> <p>Faible émission de GES</p> <p>estimation des émissions : 9,36 kg eq C02 / m2.an</p>